

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

Vous l'avez peut-être vu dans l'actualité de ces derniers jours : on parle de la réforme de l'État, de la réorganisation des Directions Départementales des Finances Publiques, etc. Mais finalement est-ce bien nouveau ? Cela fait bien une quinzaine d'années qu'on ferme des écoles, des maternités, des postes, des services publics, qu'on régionalise et qu'on concentre tout dans les métropoles (y compris les problèmes) Encore un mauvais coup porté à la ruralité !

On évoque aujourd'hui la fermeture de la majeure partie des trésoreries dans le Cantal : Au final, il ne resterait que celles d'Aurillac et Saint-Flour ! On nous explique que l'objectif est d'améliorer le service à la population ! On installera des permanences dans les maisons de services qui seraient présentes dans chaque canton ; (Tiens ! à l'occasion de ce saupoudrage on ressuscite les anciens cantons !) Permanences assurées par des « animateurs » dont on nous dit qu'ils seront formés... Pourquoi remplacer des gens qui connaissent leur métier par des animateurs novices ? Qui ne serait pas perplexe ! ?

Quant à l'accompagnement des collectivités (puisque c'est l'autre mission des trésoreries), les enjeux sont considérables. Aujourd'hui, le suivi des comptes des collectivités est assuré par le percepteur qui est garant, en toute neutralité de la bonne gestion des élus. Demain faudra-t-il faire appel à un contrôleur des comptes, bien évidemment privé, ce qui aura un coût, et pose donc la question de son indépendance et de sa neutralité...

Encore une fois, je constate qu'on mène les réformes (certes peut-être nécessaires), mais avec une méconnaissance totale du fonctionnement des Territoires. Oui ! les élus ruraux doivent se mobiliser fortement et être solidaires pour refuser un sacrifice de la ruralité au nom des seules économies que doit faire l'État. C'est le seul moyen pour obtenir un soutien efficace des structures nationales portées par des élus de grandes collectivités qui n'ont pas ces problématiques. Bien sûr je ne suis pas opposé aux réformes, mais à condition qu'elles aient pour effet d'améliorer le service rendu aux Territoires et aux habitants.

Jean-Marie Fabre

Été 2019



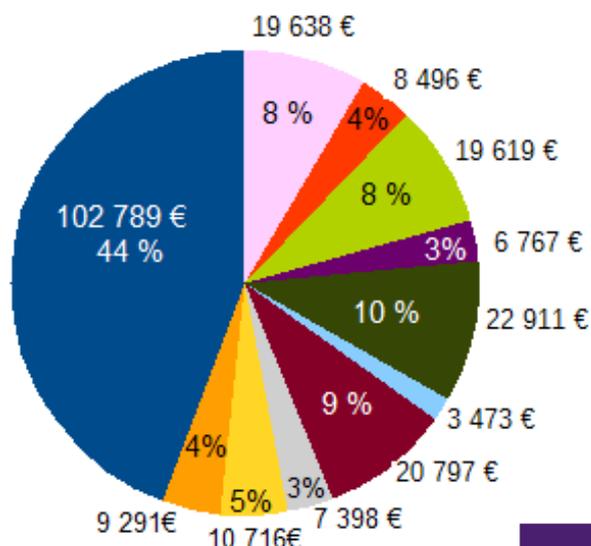
La vie municipale

Les Comptes de la Commune :

Budget principal 2018

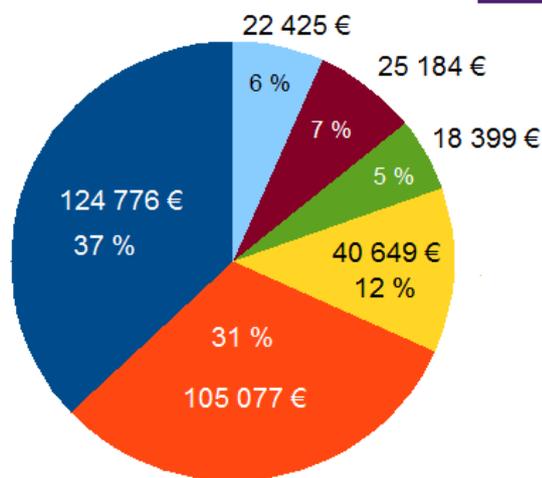
Dépenses de fonctionnement 2018 : 231 895 €

Répartition des principaux postes :



- Charges : personnel et cotisations
- Indemnités élus
- Assurances, impôts et taxes
- Remboursement emprunts
- Électricité, téléphone, eau, carburant, affranchissement
- Fournitures, produits entretien, etc
- Entretien voirie et bâtiments
- Entretien matériel et maintenance
- Ecole : Denrées, Transports, Fournitures, TAP
- Service Incendie
- Cotisations, contributions et subventions

Recettes de fonctionnement 2018 : 336 511 €



- Dotations
- Impôts fonciers et taxe d'habitation
- Loyers, revenus immeubles et autres
- Cantine et garderie
- Produits de services et Produits exceptionnels
- Taxes et revenus extérieurs (pylônes, mutations)

Budget du CCAS - Résultats 2018

Dépenses de fonctionnement : 15 091 €,

Recettes de fonctionnement : 18 490 €.

ASSAINISSEMENT

Avec le transfert de compétence, le budget assainissement collectif a été transféré à la Communauté de Communes du Pays de Salers. Nous avons donc également transféré notre dette (emprunt station d'épuration et réseaux).

Malgré tout, et comme c'était déjà le cas avant pour une majorité de communes de la comcom, les recettes ne couvrent pas les dépenses. Chaque commune devra donc abonder au budget de la comcom. Dans notre cas, ce sera 4 007 € prélevés sur le budget de fonctionnement.

Pour les abonnés (habitants du Bourg), voir article plus loin sur le montant et l'évolution des tarifs.

Dépenses d'Investissement 2018 : 185 143 €

<i>Postes les plus significatifs</i>	Voirie (Chemin à Roziers, Drain lotissement, Point à temps)	9 707 €
	Murs soutènement	3 312 €
	Électrification (restes 2017)	6 660 €
	Voiture TEPCV	20 227 €
	TEPCV École et Cimetière	2 194 €
	Rénov. Énergétique École	102 325 €
	Remboursements emprunts	33 492 €

Recettes d'Investissement 2018 : 150 057 €

Cautions et amortissements	538 €
Subventions	49 797 €
Excédant fonctionnement	85 872 €
Dotations	13 850 €

Déficit section Investissement 2018 : 35 086 € en attendant versement subventions cette année (et notamment les CEE de l'école perçus en mai 2019)

Vote des Budgets Prévisionnels 2019 :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :

Budget de fonctionnement équilibré à **294 251 €**

Budget d'investissement équilibré à **644 964 €**

BUDGET CCAS :

Budget de fonctionnement équilibré à **70 116 €**

Budget d'investissement équilibré à **42 921 €**

FISCALITÉ : Pour cette année 2019, augmentation des impôts locaux de 1 %

Bilan financier : travaux de rénovation énergétique à l'école

Comme convenu dans le dernier bulletin, voici le bilan financier de l'opération précitée : Le coût total de l'opération est de 102 325 € TTC répartis comme suit :

- Entreprise Bouysses pour les fenêtres extérieures aluminium teinté et intérieur bois pour 74 669 € TTC ;
- Entreprise Cantal Abri - ATB pour l'isolation grenier et cave en ouate de cellulose pour 27 656 € TTC.

Grace à l'appel à projet TEPCV dont nous sommes lauréats depuis le printemps 2016, nous avons pu bénéficier d'un financement exceptionnel de 119 187 € TTC grâce à des certificats d'économie d'énergie TEPCV ;



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

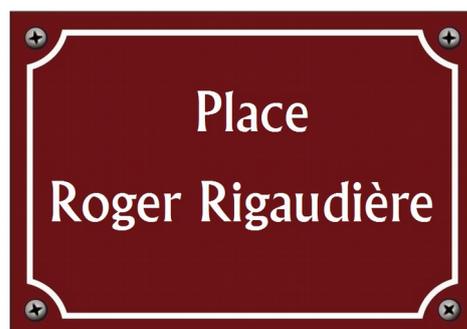
Ministère de la Transition
écologique et solidaire



Globalement cela nous a permis de financer entre autres l'isolation du logement au-dessus de l'épicerie ainsi que le changement de 5 fenêtres des logements au-dessus de l'école qui étaient en simple vitrage. Cette opération se solde par un excédent de 16 862 €.

Adressage

Dans le bulletin de l'été dernier, nous évoquons le projet d'adressage. Après un travail de longue haleine, il arrive maintenant à son terme. Les noms de rues choisis dans le Bourg ont été validés par les services de la Poste (il s'agissait notamment de ne pas faire référence à des lieux existants ailleurs) et des numéros ont été attribués à chacune des maisons dans le Bourg et les Villages (vous avez d'ailleurs dû recevoir le courrier correspondant). Pour mémoire, cet adressage entre dans le cadre d'une procédure nationale, et permettra de faciliter la rapidité d'intervention des services d'urgence, l'efficacité des services de livraison, et la gestion des raccordements aux réseaux (notamment la fibre et le téléphone).



Petit rappel sur la réglementation : Les plaques de rues sont à la charge de la commune. La numérotation est à la charge de la commune à la première installation seulement. Le propriétaire est ensuite chargé de son entretien et renouvellement le cas échéant. Les propriétaires des immeubles ne peuvent s'opposer à l'apposition des plaques indicatrices de noms de rues ou de numérotation sur leurs immeubles.

Question pratique : nous avons fait appel à un prestataire (M. RIBES), pour la pose des plaques et des numéros durant cet été. Pour ceux qui souhaitent poser eux même leur numéro, un engagement sera à signer en même temps que la remise de votre plaque. **Si vous avez des questions, notamment quant au positionnement de votre numéro, n'hésitez pas à appeler la mairie.**

Coût de l'opération pour la commune : 5 544,70 € TTC

Les fournitures : Les plaques : 1 325,50 € TTC ; Les numéros : 1 585,80 € TTC ;

La pose (forfait) : 2 633,40 € TTC

une école à la campagne



En cette fin d'année scolaire, c'est l'occasion de faire un petit bilan sur l'année écoulée.

Ce samedi 15 juin, a eu lieu la fête de l'école organisée par l'APE, les enseignants et Raphaël Broussier notre musicien TAP ; Une fête musicale très réussie malgré le temps plus qu'incertain.

Cette année c'est un gros effectif (10 enfants) qui part pour le collège, mais nous devrions maintenir un effectif d'une trentaine d'enfants pour la prochaine rentrée.

Un petit mot pour remercier Marie, enseignante remplaçante pour les plus petits. En effet, après quelques mois d'absence en raison de l'arrivée d'un heureux événement, Anne Catherine sera de retour parmi nous à la rentrée. Elle laissera sans doute à regret son petit Thomas à la maison, mais est déjà ravie à l'idée de retrouver tous les enfants.

Voyage au Pays ... des Clowns

Cette année, comme tous les 3 ans, les enfants ont fait un long voyage.

Ils ont pris le temps de nous faire un petit compte rendu



Nous sommes partis de Saint-Chamant le mardi 25 juin à 6h45, les yeux encore collés mais contents de partir à l'aventure.

Arrivés à Tence un peu avant midi, nous avons découvert notre chalet et nos chambres avant d'aller manger.

Durant 4 jours nous avons fait de l'équilibre (monter sur des boules, des rouleaux américains, marcher sur un fil), de la magie (tours de cartes, de manipulation...), de la clownerie (tomber sur un tapis, fausses gifles et faux tirages de cheveux) et de la jonglerie (balles de jonglage, bâton du diable, massues, cerceaux...)

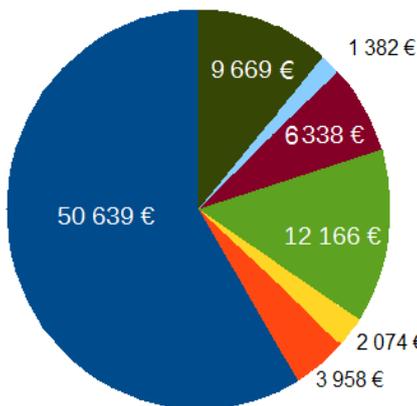
Jeudi soir, nous avons fait une boom !

Nous avons passé un super séjour. Même les plus réticents ne voulaient plus partir !

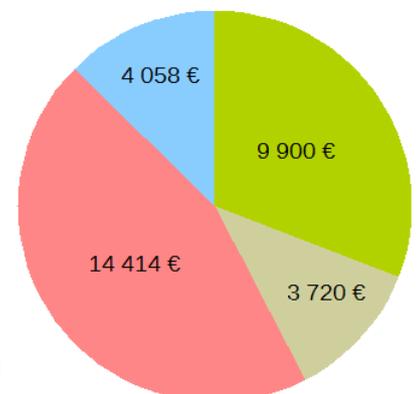


Un petit clin d'œil pour Jean-Pierre, qui n'était pas le dernier pour faire le clown !

L'ÉCOLE en CHIFFRES



- Salaires
- Fournitures scolaires
- Entretien
- Eau/EDF/Gaz/Téléphone/Internet
- TAP (salaires, fournitures et intervenants)
- Transport scolaire
- Denrées
- Garderie
- Cantine
- Subvention TAP
- Participations : St Projet, Besse, St Martin Cantalès, St Cirgues de Malbert



Dépenses de fonctionnement 2018 : 86 226 €

Recettes de fonctionnement 2018 : 32 092 €

Au programme cet été, cet automne...

VISITES DE L'ÉGLISE :

L'Église est ouverte jusqu'à la mi-septembre, à partir de 10h30 tous les jours.

L'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande propose sur réservation, de 15h à 18h des **visites guidées de l'exposition sur le Chapitre de St Chamant et sur les Stalles et œuvres de l'Église de St Amand.**

Renseignements : 04.71.69.22.33 ou 96.78.41.40.60

VENDREDI 19 JUILLET

FÊTE AU CHÂTEAU DE SAINT-CHAMANT.

A partir de 17h **EXPOSITION PATRIMOINE** dans les remises du Château

A 18h, **JOUTES ÉQUESTRES**

par la compagnie Impulsion

Dès 20h, **BANQUET**

suivi d'un **SPECTACLE PYROTECHNIQUE**

Les 4 animations : 17€ (1/2 tarif pour les moins de 10 ans)

Renseignement et réservations : 04 71 69 22 33 ou 06 78 41 40 60



SAMEDI 20 JUILLET

CHRONO DE LA BERTRANDE :

CONTRE LA MONTRE DE 9 KM
Départ de Saint-Chamant à partir de 15 heures.

Arrivée, remise des prix et repas à Saint-Projet-de-Salers.



LES SAMEDIS 20 JUILLET ET 3 AOÛT

Randonnées autour du patrimoine rural de la commune de Saint-Chamant, organisées par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande.

- RDV à 15h sur la place.

Gouter au retour à la salle polyvalente

Participation : 1 €



VENDREDI 9 AOÛT : RANDONNÉE NOCTURNE

RDV à 19h30 sur la Place.

Reposoir et apéritif à AUZERAL, animation musicale et au retour Casse-croûte - Participation 7€



FÊTE PATRONALE DE SAINT-CHAMANT

JEUDI 15 AOÛT

Toute la matinée, à AUZERAL :

VENTE de PAIN CUIT au FOUR du VILLAGE

Dans le Bourg, à partir de 8h, **VIDE GRENIER**

À partir de 10h, **PÊCHE à LA TRUITE dans LA FONTAINE**

MESSE à 10h30

DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS à 11h30

APÉRITIF à l'Auberge à partir de 12 h

À partir de 15h, au terrain du Pêcher,

JEUX INTER-VILLAGES et STRUCTURES GONFLABLES pour les ENFANTS

À partir de 17h30, dans la cour des Écoles :

TRIO MUSICAL : LES CHANT'BARS

Dès 19h30, **REPAS** accompagné par **LES CHANT'BARS** ET **SOIRÉE DANSANTE (MUSETTE PUIS DISCO)**

ANIMÉE PAR YANNICK LAYBROS

À 22 h30, **GRAND FEU D'ARTIFICE**

VENDREDI 16 AOÛT

Concours de pétanque à partir de 14 heures, organisé par l'Auberge des Volcans, ouvert à tous, adultes et enfants

À 19 h : **casse-croûte**

Journées Européennes du Patrimoine

Arts et Divertissements



SAMEDI 21 ET

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Visites guidées du patrimoine de St-Chamant, organisées par l'association Connaissance de la Vallée de la Bertrande.

A partir du vendredi 13 septembre, et tous les vendredis soirs, de 19h à 20h

Cours de ZUMBA

à la salle Polyvalente

Prof : Julie RAFFO

Renseignements :

06 77 50 39 87



Programme pour les adhérents

du Club des Aînés de la Bertrande :

Samedi 27 Juillet à 12h : repas à la salle polyvalente (anniversaires)

Jeudi 12 septembre à 12h : Repas au restaurant (lieu à définir)

Dimanche 20 octobre à 14h : Concours de belote à la salle polyvalente

Dimanche 8 décembre à 12h30 : Repas de Noël à la salle polyvalente

Ce qui s'est passé cet hiver... ce printemps...



Samedi 15 juin, passage du
Tour du Cantal Cadets à Saint-Chamant



Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, en présence des enfants de l'école (classe des grands).

Vendredi 21 juin : Fête de la Musique à Saint-Chamant.
Malgré le temps maussade, le public était de la partie pour applaudir les amateurs mais aussi les **musiciens de la Jeanne d'Arc de Mauriac** qui ont eu la gentillesse de faire le déplacement.
Vivement l'année prochaine !



État civil : Naissances : Le 15 mai de Séraphine, fille de Joséphine et Élie BARBAT du Bourg
Le 31 mai de Raphaël, fils de Déborah COITON et Eddy BENGUEDIH à la Rosette

Décès : Jean-Pierre COURTINE, le 31 mars 2019

Nouveaux arrivants : Le 1^{er} mars, Pauline DEBORDES et Adrien PRIME dans le Bourg, derrière la mairie
Le 27 mai, Audrey MOSSIER et Sébastien CAVAILLÈS, au dessus de l'épicerie.

Un grand MERCI à tous les bénévoles, que ce soit pour l'école, dans le cadre des TAP, pour l'entretien et le fleurissement de l'Église, du Cimetière, du Bourg ou des Villages, ou encore pour leurs coups de mains proposés chaque fois que besoin, à tous ceux qui donnent de leur temps sans rien attendre en retour

Du côté de l'ACCA :

Suite à l'Assemblée Générale du 18 mai, voici la composition du nouveau conseil d'administration :

Président : Yves ARNAUD

Vices Présidents : Bertrand FABRE et Eric LAFON

Secrétaire-Trésorier : Claude VALLON

Membres : André DUMAS, Michel VINCENT, Jean-Pierre BRASQUIES, Raymond GARCELON



A noter cette année encore, dans le cadre des **activités périscolaires (TAP)**, les techniciens de la fédération départementale ainsi que 2 de nos chasseurs ont animé une présentation aux enfants de CM2 de la faune sauvage du Cantal et de son habitat. Merci à eux, les enfants étaient ravis. A renouveler en 2020 donc !

Association de Sauvegarde du Four de Lavergne :

Fidèles à leur mission qui est de promouvoir le petit patrimoine local et d'embellir le village de Lavergne, les bénévoles de l'Association ont construit un mur en pierres sèches, restauré et installé un travail à ferrer le long de la route.

D'autres projets sont envisagés dans les mois à venir.

Comme chaque été, la fête autour du four aura lieu le 18 Août à Lavergne avec cuisson du pain la veille.



Informations ~ Informations ~ Informations

Le Passage de la Fibre : 1^{er} épisode

« Là où les poteaux poussent comme des champignons »

Depuis quelques semaines, nous avons vu apparaître des poteaux bois sur le bord de certaines de nos routes.

La raison : le déploiement accéléré de la fibre par Orange, opérateur partenaire de la Région et du Département, afin que d'ici à 2022 plus de 92 % des Cantaliens aient accès au très haut débit internet.

Dans certains secteurs, le câble sera déroulé en souterrain, ailleurs nous verrons réapparaître des poteaux le long des routes.

Alors que les communes investissent depuis de nombreuses années dans l'enfouissement de réseaux (sécurité, fiabilité, esthétique), espérons que nous n'allons pas revenir en arrière, et voir réapparaître des poteaux et câbles dans les bourgs et villages. Il serait intéressant d'avoir une analyse comparative multi-critère sur le long terme des deux techniques.

La suite au prochain épisode

Si vous voulez vérifier votre éligibilité au programme Auvergne Très Haut Débit, voir sur le site internet www.auvergnetreshautdebit.fr.

Horaires d'ouverture de la mairie

Estelle RIBES vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Tél : 04.71.69.22.20

Mail : mairie.saintchamant@wanadoo.fr

Nos Nounous Locales

Mme CHAUVET Sylvie

Eyfandes - 04.71.69.28.21

TERRAINS À BÂTIR

SAINT-CHAMANT

à 2 minutes de la RD922

Exposition plein Sud

École et commerces à proximité

3 LOTS VIABILISÉS de 900 à 1100 m²

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

LE MATIN 04.71.69.22.20

ComCom du Pays de Salers

Assainissement Collectif

Comme déjà évoqué dans les précédents bulletins municipaux, depuis le 1^{er} janvier 2018, les élus des communes du Pays de Salers ont décidé de transférer le compétence assainissement collectif à la communauté de commune.

Afin d'atteindre un tarif harmonisé et identique sur l'ensemble du territoire intercommunal, les tarifs vont évoluer à partir de 2019 et jusqu'en 2021 pour arriver à un tarif unique pour tous les abonnés de la comcom de 60,48 € l'abonnement et 0,76€/m³

Pour Saint-Chamant, l'évolution des tarifs est donc la suivante :

	2018	2019	2020	2021
Abonnement (en €)	50 €	64,53 €	62,51 €	60,48 €
Part variable (en €/m ³)	0,97 €/m ³	0,81 €/m ³	0,78 €/m ³	0,76 €/m ³

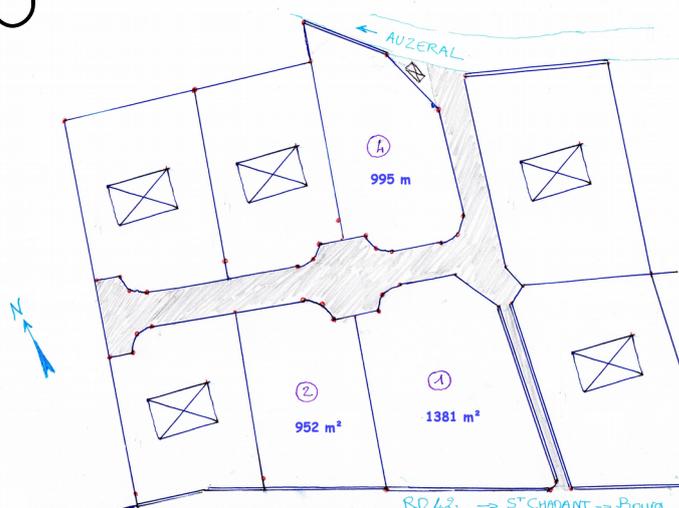
A titre d'exemple, pour un abonné qui consomme tous les ans 120m³ d'eau, la facture assainissement (hors les taxes) était de 166,80€ en 2018, elle sera de 160,80€ en 2019, puis de 156€ en 2020, et de 151,20€ en 2021.

A partir de 2022, logiquement, si les élus restent dans le cadre d'une bonne gestion, ces tarifs devraient repartir à la hausse.

Pour toute interrogation, parlez en à vos élus ou appelez les services de la comcom du Pays de Salers : 04.71.40.72.09

A LOUER

dans le Bourg de Saint-Chamant
Au dessus de l'école, Appartement de type F3
49m² ; 2 chambres ; Loyer : 288 €
Renseignements en mairie
04.71.69.22.20



AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg
 15140 ST CHAMANT

Tél. 04 71 69 40 46
 Fax 04 71 69 26 34

ÉPICERIE
CHEZ MONIQUE

Le Bourg - St Chamant
 Tél : 04.71.69.25.59

Chez Corinne et José
Auberge des Volcans

Pizza tous les vendredis
samedis et dimanches soirs

Ouvert 7j/7
Repas ouvrier - 13€
Repas à emporter

Les Montagnes de Pierre

Au bout d'un rêve, un fromage ...

15140 Saint Martin Vlx
 07 60 19 73 15
 pierre.lespine@laposte.net

Vente à la ferme les mercredis et samedis de 8h à 12h ainsi que les vendredis de 16h à 19h

Chez Monique

Tous les samedis midi
Poulets rôtis Label
Rouge cuits sur place

N'hésitez pas à passer
commande
Tél : 04.71.69.25.59

Christian BIDAN
 Autrières - 15140 ST CHAMANT

BROCANTEUR

DEBARRAS Gratuit
 de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
 06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux
 Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30

GARAGE ALAIN CHAUVET
 Véhicules occasions
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

GAEC DE CONCHES
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
 Éleveurs Montbéliardes
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
 lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51
 Portable : 06 76 38 67 05

LV **Vincent** *LV*

Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
d'intérieur et d'extérieur
Réalisation de vos idées

LV Tél. / Fax : 04 71 67 91 56 *LV*

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
 06 82 48 09 82

A St Chamant les
 mercredis et
 vendredis

La saucisse
 Cantalouse